

Formation S19 : S'engager dans la contractualisation et définir sa stratégie CPOM secteur AHI

2 jours

Dernière modification le 9 février 2024

Présentation

Depuis la loi ELAN, la signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) est devenu obligatoire pour les CHRS. Une connaissance fine du contexte territorial et des réformes en œuvre est essentielle pour peser dans la négociation. Cette formation spécifique aux gestionnaires de CHRS vous apportera des outils méthodologiques, opérationnels et stratégiques pour préparer et négocier votre futur CPOM.

Objectifs de la formation

Décrypter les caractéristiques et les points de vigilance du CPOM AHI

Définir une stratégie de négociation en fonction des caractéristiques du territoire et des orientations nationales

Structurer son organisation en mode projet

Réaliser l'autodiagnostic cible et définir les objectifs du contrat

Maitriser les mécanismes de pluriannualité budgétaire

Public

Administrateurs, Directeur général, Directeur Financier, ressources humaines, Directeur d'ESMS ou de pôle, Chef de service, Responsable de services, Responsable qualité, Responsable développement de l'offre, Chargé de mission CPOM...

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Connaissance du secteur AHI

Programme

L'environnement de la contractualisation en secteur AHI

Les attentes du programme logement d'abord dans le cadre du CPOM

La négociation budgétaire CPOM face à la réforme des tarifs plafonds

Principes et enjeux du CPOM AHI

Analyse de l'arrêté CPOM AHI et du cahier des charges annexé

Les enjeux de gestion et d'accompagnement des personnes en situation d'exclusion

Les facteurs clés de succès de la négociation

Les 4 étapes de la contractualisation

Une organisation en mode projet

Axes stratégiques, diagnostic et objectifs : quelle articulation ?

Le contenu du diagnostic

Les différents processus d'élaboration des objectifs

Plan d'une fiche objectif (actions/indicateurs)

Calendrier et pluriannualité budgétaire en CPOM AHI

Le principe d'une allocation des ressources à priori

Préparer son budget base zéro

Un nouveau calendrier budgétaire ?

Exécution budgétaire et affectation de résultat

Les points de vigilance du contrat CPOM AHI

Plan type du contrat CPOM AHI et ses annexes

Points de vigilance du contrat (rétroactivité, clauses financière, dialogue de gestion, révision et renouvellement du contrat)

Les plus de la formation



Méthode pédagogique interactive



Exercices de mise en situation et atelier participatif autour de la démarche de contractualisation



Evaluation des connaissances par QCM



Retours d'expériences, présentation des outils de l'ANSA et de l'ANAP

Évaluation



La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas



Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

Construire et analyser son EPRD / ERRD - Secteur social et médico-social - FG11

Dates

En inter - Présentiel:

10 et 11 juin 2026 à Paris

27 et 28 octobre 2026 à Paris

En inter - Distanciel:

Pas de session prévue prochainement

Tarifs

En inter - Présentiel

Tarifs 2026

Adhérents

730 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Non-adhérents

950 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

Une analyse précise de votre demande

Une proposition détaillée de formation

Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02